

FUNCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE MULTI-SPORTS :

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LÉGAL - Je soussigné(e) (NOM/PRÉNOM) :

certifie avoir lu et complété le règlement de l'école municipale Multi-sports annexé à ce formulaire d'inscription.

AVERTISSEMENTS :

- Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et papier, placé sous la responsabilité du Maire de la Ville de DENAIN (Hôtel de Ville, 120 rue de Villars B.P.50213 – 59723 DENAIN CEDEX) et destiné à permettre d'exercer la compétence non obligatoire de la Commune en matière de restauration scolaire et accueils périscolaires. Seuls les services municipaux de la Ville de DENAIN utilisant le logiciel CONCERTO et concourant à l'accueil d'un enfant (Direction Scolaire, Direction Loisirs Jeunesse, Direction des Sports, Direction Culturelle) pourront accéder aux informations collectées afin d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions sur n'importe quel type de structure municipale. Les données ainsi collectées sur la base légale de cette contractualisation sont conservées pour une durée de 2 ans à l'issue de la fin de la scolarité élémentaire de l'enfant.
- Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et renforcée par le « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en fonction du type de données et de la base légale du traitement.
- Vous pouvez exercer ce droit en vous rapprochant du Délégué à la Protection des Données de la commune. Par mail : dpo@ville-denain.fr, par téléphone : 03.27.23.59.59, ou par courrier : DPO Ville de Denain 120 rue de Villars B.P. 50213 – 59723 DENAIN CEDEX.
- Vous certifiez l'exactitude des renseignements complétés par vos soins dans ce formulaire et vous engagez à signaler immédiatement toute modification au Pôle Éducation et Vie Sportive de la Ville de Denain.
- Vous certifiez en outre être titulaires de l'autorité parentale nécessaire à l'établissement des/de la présente inscription.
- Il est rappelé à l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un acte administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L433-19 et L 441-7 du code pénal.
- Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L313-1 et L313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

LU ET APPROUVÉ, BON POUR ACCEPTATION

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL signataire de l'inscription :

SIGNATURE



20
23 - 20
24

DOSSIER
D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

GENRE : GARÇON FILLE

DATE DE NAISSANCE :



RESPONSABLE LÉGAL 1 DE L'ENFANT

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE :

E-MAIL : @

RESPONSABLE LÉGAL 2 DE L'ENFANT

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE :

E-MAIL : @

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

FOURNIR UN CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION
À LA PRATIQUE D'UN SPORT

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM ET PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

Vous vous engagez à prévenir cette personne que ses données personnelles vont être informatisées et diffusées dans le cadre de la prise en charge de votre enfant par les services municipaux de la Ville de DENAIN.

AUTORISEZ-VOUS VOTRE ENFANT À :

● REPARTIR SEUL(E) DÈS LA FIN DE SA SÉANCE : OUI NON

● REPARTIR, EN VOTRE ABSENCE, AVEC UNE AUTRE PERSONNE MAJEURE
(sur présentation d'une pièce d'identité au moment de la reprise de l'enfant) :
 OUI NON

Si OUI, personnes majeures désignées pour reprendre l'enfant à votre place :

NOM ET PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

NOM ET PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

NOM ET PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

Vous vous engagez à prévenir cette personne que ses données personnelles vont être informatisées et diffusées dans le cadre de la prise en charge de votre enfant par les services municipaux de la Ville de DENAIN.

● ÊTRE PRIS EN CHARGE, pour toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par son état de santé :
 OUI NON

● ÊTRE PHOTOGRAPHIÉ ET/OU FILMÉ dans le cadre de ces activités et j'autorise la Ville de DENAIN à diffuser les images de mon enfant à titre gracieux :
 OUI NON

Les images pourraient être utilisées pour des expositions photos, des journaux de centres, des projections lors des spectacles destinés aux familles ; les images pourraient ainsi illustrer un article dans le bulletin municipal ou sur le site internet ou le Facebook de la Ville. Les enfants ne figurant jamais seuls sur les photos, nous ne pourrions pas fournir de copie des photos. Merci de votre compréhension.